



AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2025

AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 10 octobre 2025 à 20 h.

Cabane des AGY, Grèves de Clendy 3 à 1400 Yverdon-les-Bains

Ordre du Jour :

- 1.- Bienvenue**
- 2.- Nomination des scrutateurs**
- 3.- Admissions – démissions – radiations**
- 4.- Hommage aux disparus**
- 5.- Approbation du PV de l'assemblée générale du 4 octobre 2024**
- 6.- Rapports :**
 - a) de la présidence
 - b) du responsable technique
 - c) du coach J&S
 - d) des responsables de ressorts
 - e) des commissions :
 1. Soirée
 2. Loto
 3. Noël
 4. Challenge
 5. Coupe des Bains
 6. Fête de Printemps
- 7.- Gestion :**
 - a) présentation des comptes de la société
 - b) rapport de la commission de gestion
- 8.- Cotisations et indemnités**
- 9.- Calendrier 2025-2026**
- 10.- 125^e anniversaire**
- 11.- Modifications des statuts**
- 12.- Budget 2025-2026**
- 13.- Elections**
- 14.- Manifestations 2027**
- 15.- Cabane**
- 16.- Honneurs et remerciements**
- 17.- Propositions individuelles**
- 18.- Divers**

1.- Bienvenue et adoption de l'ordre du jour (Amélie Justo)

La Présidente, Amélie Justo, ouvre la séance à 20 heures 07 Elle souhaite à toutes et tous une très cordiale bienvenue. Elle indique que le prix des bières se monte à 2,5 francs et celui des bouteilles de vin à 15 francs. Les rafraichissements sans alcool sont offerts par la société.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Le verre de l'amitié sera partagé à l'issue de l'assemblée.

Sont convoqués à l'assemblée 534 membres dont 494 avec droit de vote.

41 personnes (adultes ou parents d'enfants) se sont excusées.

La liste des personnes excusées peut être consultée auprès de la secrétaire Anita David

Seules les personnes actives dans la société et ayant signé la liste des présences ont le droit de vote.

2.- Nomination des scrutateurs (Amélie Justo)

Sont nommés scrutateurs : Guillaume et Mélissa

Sont présents :46 membres, dont 43 avec droit de vote, majorité absolue : 22

3.- Admission-démission-radiation (Alain Charles)

Depuis la dernière AG ordinaire, nous avons enregistré 65 admissions, 78 démissions, aucune radiation.

4.- Hommage aux disparus (Amélie Justo)

Des Aminches et amis de la société nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale. Nous avons une pensée toute particulière pour Madame Renée Gnaegi, membre honoraire et Messieurs Heinz Christen et Gilbert Jossevel, membres honoraires, Daniel Burri et Raymond Guyaz, membres d'honneur ainsi que pour tous les membres de la société qui ont eu la douleur de perdre un parent, un ami ou un être cher durant cette année. La présidente invite l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

5.- Approbation du PV de l'assemblée générale 4 octobre 2024

Le PV de l'assemblée générale de l'année dernière a été mis en ligne sur le site internet et a été transmis par courrier aux personnes l'ayant demandé. Le PV ne suscite aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée, avec remerciements à Anita David, la secrétaire, pour sa rédaction.

6.- Rapports :

- a) De la présidente, Amélie Justo
- b) Du responsable technique, Justin Delay
- c) Du responsable de ressort J+S, Nathan Jaccard lu par Géraldine Ray
- d) Des responsables de ressorts

1. Jeunesse, lu par Amélie Justo
2. Individuels, Sandy Jaccard lu par Justin Delay
3. Dames-hommes 35+ et 55+, Anita David lu par Berthy Pelet
4. Volley-mixtes, Luc Martignier
5. Actifs-Actives, Guillaume Cuerel
6. Communication, Benjamin Ambühl

e) Des commissions :

- 1 Soirée, Jonas Delay
- 2 Noël des AGY, Ophélie Payot
- 3 Loto, Patric Delay
- 4 Challenge gymnastique tests, Patricia Perey
- 5 Fête de Printemps, Laure Lambert, lu par Ophélie Payot
- 6 Coupe des Bains, Benjamin Payot

La présidente remercie les personnes qui ont rédigé un rapport pour leur ressort ou pour les différentes manifestations. Elle passe la parole à Alain pour la présentation des comptes.

7.- Gestion

Les comptes s'affichent sur l'écran.

a. Présentation des comptes de la société, Alain Charles

Avant attribution aux fonds, le bilan affiche un résultat positif alors qu'un déficit avait été budgété. Cette différence provient de charges moins hautes et des revenus supérieurs à ce qui était prévu. Les dépenses pour la fédérales notamment ont été revues à la baisse grâce à un subside de Gymvaud que l'on remercie. Les Actifs-Actives ne se sont pas rendus à Düssnang et l'achat des nouveaux justaucorps de ce groupe a été reporté au prochain exercice. Au niveau des entrées, la ville d'Yverdon a été plus généreuse que prévu, merci à elle. La vente d'équipements n'avait pas été budgétisée et, grâce à une augmentation des finances d'inscription, la Coupe des Bains affiche un bénéfice en hausse.

En raison de problèmes techniques, les cotisations ont été envoyées en été au lieu de mars, ces dernières années. La conséquence est que tous les rappels n'ont pas pu être envoyés, d'où un important retard de cotisations. Un transitoire a été inscrit dans les comptes. Florine, et le comité travaillent à remédier à cette situation, nous y reviendrons plus tard.

Il n'y a pas eu de prélèvements aux fonds lors de cet exercice. Des fonds ont été attribués au matériel, aux équipements et au 125°.

La présidente remercie Alain pour son rapport et tout le travail effectué.

En l'absence de questions, la présidente passe la parole à François Cochand pour le rapport de la commission de gestion.

b. Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion atteste de la bonne tenue des comptes et de leur exactitude.

La présidente remercie François pour la lecture du rapport et tous les vérificateurs pour leur travail.

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- a. les comptes tels que présentés
- b. de donner décharge aux deux caissiers, à la commission de gestion et au comité pour la gestion de la société.

La présidente remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

8.- Cotisations et défraiements Florine Boss

En l'absence de Florine, la présidente explique le principe des cotisations et défraiements. Les cotisations ACVG/FSG restent inchangées, avec des modifications possibles en 2027.

L'encaissement des cotisations est problématique. De nombreux gymnastes ne les paient pas ou annoncent leur démission lorsqu'ils reçoivent la facture. Comme expliqué, la facturation a connu des problèmes techniques, ce qui a péjoré l'envoi des rappels. Il y a eu beaucoup d'impayés, particulièrement ces deux dernières années. Des mesures nécessaires ont été prises pour palier au retard de l'envoi des cotisations et rappels, afin que chacun paie les cotisations dues et que la société puisse fonctionner normalement.

Rappel à l'attention des moniteurs, les gymnastes inscrits dans la base de données de la FSG resteront obligatoirement inscrits 365 jours, sans possibilité de désinscription, même s'ils n'ont participé qu'aux trois leçons d'essai. Il faut donc attendre la validation avant inscription dans la base de données. Sans cela le paiement de la cotisation FSG-ACVG est due et obligatoire pour 1 ou 2 ans suivant la date d'inscription !

Des mesures ont été prises, notamment pour les nouveaux membres qui commencent entre septembre et décembre, soit après l'envoi des cotisations et de ce fait ne payaient, jusqu'alors, pas de cotisation au prorata de leur première année (52 personnes en 2024).

Il y aura désormais 3 périodes de facturation/encaissement

- 15 mars pour les gymnastes déjà inscrits dans la société
- 15 juin pour les gymnastes ayant commencé entre mars et juin, plus les rappels concernant les factures de mars
- 15 octobre pour les gymnastes inscrits entre la rentrée scolaire et le 1^{er} octobre, plus les rappels de juin et les deuxièmes rappels de mars

Les factures seront réparties comme suit

- début d'activité entre janvier et août : tarif plein
- début d'activité entre la rentrée scolaire et le 1^{er} octobre : 1/3^{de} de la cotisation. Ce tiers de cotisation couvrira au minimum la cotisation FSG-ACVG.
- en cas de démission, les cotisations sont arrêtées uniquement par semestre (démissions à donner avant le 30.06 ou le 31.12)
- les cotisations sont facturées dans le courant d'une année pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31.décembre

La conséquence est, comme prévu dans nos statuts, la possibilité de radier les membres qui, sans excuse de leur part, ont un retard de plus d'un an. Des avertissements seront ajoutés à la facture et aux rappels. Les contrôles et suivi des gymnastes sont excessivement chronophages pour la caissière et ne sont possibles que si les gymnastes envoient leur démission, comme il se doit, par courrier postal ou par courriel à contact@agy.ch. Un formulaire de démission existe sur le site agy.ch. Un téléphone ou un message au moniteur ne suffisent pas et dans ce cas la cotisation est due. Une bonne collaboration et communication entre gymnastes/parents-moniteurs et entre moniteurs-comité est impérative pour que Florine et le comité puissent effectuer correctement leur travail. Il ne faut pas hésiter à s'adresser à Florine la caissière ou à la présidente en cas de question ou de problème.

9. Calendrier 2024-2025 (Amélie Justo)

Le calendrier de nos manifestations ainsi que les rencontres ou manifestations dans lesquelles on peut retrouver différents groupes de la société se trouve sur le site des AGY.

- 23 novembre 2025 Loto à la Marive
- 29 novembre 2025 Concours de Noël des AGY à la Marive puis repas et proclamation des résultats à la grande salle de Cronay

- 10 janvier 2026 GymOtion au Hallenstadion à Zürich avec participation des Actifs-Actives des AGY
- 6 et 7 février 2026 Gala du 125^e aux Isles
- 29 mars 2026 loto à la Marive
- Date à définir Fête de Printemps à la salle des Isles
- 9 et 10 mai 2026 Coupe des Bains aux salles des Isles et Léon Michaud

10.- 125^e anniversaire (Amélie Justo)

Projets en cours, terminés ou à venir

- Nouvelle identité visuelle, déterminée par le comité et dévoilée l'an prochain
 - Nouveau drapeau qui sera dévoilé lors du gala. Un grand merci à Cédric pour la gestion du projet ! Le financement du drapeau est toujours ouvert avec des cases à 10 francs à acheter
 - Société marraine, les sociétés amies Yverdon Ancienne, Grandson et Yvonand se verront proposer conjointement ce rôle
 - Parrain/marraine, ce sera la personne ou l'entreprise la plus généreuse sur le financement par cases
- Nouveaux trainings
 - Le projet avance bien, en partenariat avec une entreprise locale
 - Les moniteurs et membres de commissions non moniteurs se verront offrir un t-shirt au nouveau logo comme cadeau moniteur 125^e
- Gala, la billetterie ouvrira le 1^{er} décembre, pour d'éventuels cadeaux de Noël
- L'idée d'une journée « Jeux pour toute la société » a été émise mais il n'y a, pour l'instant, pas d'intéressés pour la concrétiser. Ce projet pourrait être jumelé à la Fête de Printemps.

Il y a 2500 cases à 10 francs à remplir pour financer le drapeau. Le résultat, à l'heure actuelle, est décevant. Il est proposé de changer ou d'accentuer la communication sur le site, voire rendre la chose plus attractive sous forme d'un petit concours ou peut-être de demander aux gymnastes de trouver des sponsors. Un soutien à la société plutôt qu'au drapeau serait-il plus porteur ? La plupart des membres ne s'identifiant pas à ce symbole, il faudrait mettre l'importance d'un drapeau en évidence. La vente restera ouverte jusqu'au gala. Certains trouvent compliqué de devoir s'inscrire à EventFrog.

11.- Modification des statuts (Amélie Justo)

Un projet a été envoyé avec la convocation. Les modifications ont été mises en évidence en couleur. Le projet a été pré validé par Gymvaud qui attend l'accord de l'AG.

En résumé cela concerne des modifications suggérées et recommandées par la FSG et Gymvaud (éthique, protection des données, conflits d'intérêts), des petites précisions et un peu de cosmétique.

Les modifications des statuts telles que présentées sont acceptées à l'unanimité.

12.- Budget 2025-2026 (Alain Charles)

Alain présente un budget équilibré et énumère les différents points, dépenses et rentrées prévues.

Le budget est approuvé à l'unanimité avec remerciements à Alain et applaudissements.

13.- Elections (Amélie Justo)

Les membres des comités administratifs et techniques doivent être réélus chaque année, selon la modification des statuts acceptée en 2022.

Tous les membres du comité acceptent de poursuivre leur mandat pour au moins une année, à l'exception de Géraldine. Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles membres, Maïlys Ayala et Joana Cruz qui se partageront le ressort Jeunesse

L'élection en bloc du comité est acceptée par applaudissements.

La présidente propose sa candidature pour une dernière année. Elle est également réélue par applaudissements. Le poste de la vice-présidence reste vacant. Les intéressés sont les bienvenus pour toute question ou pour prendre le poste en cours d'année.

La commission de gestion est composée de 3 membres et 2 suppléants. Carine Liardet, Markus Kohli et Baptiste Wagnières se représentent. Guillaume Cuerel et François Cochand cèdent leur place. Ils seront remplacés par Charles Wernuss et Patricia Perey. Merci à eux.

14.-Manifestations 2027 (Sandy Jaccard)

La parole est passée à Justin en l'absence de Sandy pour une brève présentation du projet Gymnaestrada Première pour lequel le WMT et les AGY uniraient leurs forces. Les sites de la patinoire ou des Isles pourraient convenir. Les retombées sont une belle visibilité pour les organisateurs et un bénéfice intéressant. La candidature doit être posée pour le printemps 2026. La demande de ce soir se porte sur un vote de principe sur la candidature.

Cette manifestation entrerait dans le cadre d'une organisation supplémentaire, souhaitée un an sur deux, dans le but de pérenniser les finances de la société.

Une question concerne le nombre de bénévoles à prévoir. Daniel qui a été membre de la commission qui attribue les WGA Premières estime que si on attend 1500 entrées on doit prévoir la patinoire. Il faut pouvoir compter sur une grosse équipe matériel avant, pendant et après. Sur le moment compter quelques buvettes et des repas pour environ 800 gymnastes, soit un réfectoire d'au moins 400 personnes. Daniel met volontiers sa documentation à disposition et répond avec plaisir aux questions organisationnelles.

La Coupe des Bains a été approchée pour connaître la date de la manifestation en 2027. Aucune date n'a été avancée pour les 3 représentations WGA premières.

La proposition de cette candidature est acceptée à l'unanimité.

15.- Cabane (Amélie Justo)

Un rappel sur l'utilisation et la location de la cabane semble utile afin que tous les membres soient informés.

- L'utilisation pour les activités internes à la société est libre et gratuite, selon les disponibilités, dans le respect du règlement. Demande de réservation à Amélie ou Alain.
- La location à but PRIVÉ, par les membres UNIQUEMENT, se fait sur demande au CA. Le CA se réserve un droit de refus. La location n'est possible qu'à certaines périodes de l'année.
- Les tarifs fixes suivants sont appliqués
 - CHF 300.- pour une location à but privé d'une journée
 - CHF 200.- pour une location à but privé d'une demi-journée
 - CHF 150.- pour une location à but privé d'une soirée et le samedi dès 15 h00
 - CHF 150.- pour une location à but de formation gymnique pour une journée
 - CHF 50.- pour une location à but de formation gymnique pour une soirée dès 18h00
 - CHF 150.- pour les membres de comités et commissions qui bénéficieront désormais d'un tarif légèrement préférentiel, en remerciement de leur investissement.

16.- Honneurs et Remerciements (Amélie Justo)

Nous avons cette année le plaisir d'accueillir 4 nouvelles membres honoraires. Il s'agit de :

- Anne-Laure Conrad
- Francine Guyon
- Morgane Jan
- Ophélie Payot

Remerciements chaleureux à :

- Berthy, gestion, recensement, photos des costumes et gestion du local
- Cédric, aide à la cabane, porte-drapeau et gestion du projet du nouveau drapeau
- Alain, aide à la cabane et élection à la présidence des membres honoraires
- Lulu, aide à la cabane
- Yves, ancien président du groupement des membres honoraires
- Baptiste, nettoyage du toit de la cabane
- Nathalie Jaccard, Agrès 2, ancienne monitrice
- Benjamin Payot, finalisation projet équipement cabane
- Martine Jaccard, élection au comité des membres honoraires
- Géraldine Ray, comité, ancienne secrétaire suppléante
- Ophélie Payot, fête de Noël, ancienne responsable et coordinatrice.

17.- Propositions individuelles (Amélie Justo)

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité.

18.- Divers (Amélie Justo)

Les quelques vestes de trainings et T-shirts restants, au logo actuel, sont à donner aux intéressés. Les bas de training, non floqués, seront cédés à moitié prix. S'adresser à Géraldine.

Question, quels avantages les parents non gymnastes qui œuvrent dans un comité ou une commission ont-ils ? Ou comment peuvent-ils être remerciés ou honorés par la société ? La présidente répond que les responsables de commissions, qui travaillent directement avec eux, peuvent les présenter au comité en vue d'une nomination au titre de membres d'honneur pour une tâche particulière. En outre, ils bénéficient du rabais pour la cabane comme mentionné plus haut. Le rabais « geste bénévole » est reporté sur les gymnastes dont les parents travaillent dans un comité ou commission. La présidente étudie volontiers toute proposition.

Éric Gentizon, président d'honneur, se dit très fier et étourdi par l'essor de la société et par tout le travail effectué de manière très professionnelle pour la gérer. Il remercie chaleureusement tous celles et ceux qui font de cette société une si belle entreprise.

La parole n'est plus demandée. La présidente, Amélie Justo, clôt l'assemblée 2025 à 22h 14.

La secrétaire
Anita David